

INF'EAU 57

février 2023



Sommaire

Un trimestre riche en événement.....	p 1
Conférence de Florence Habets.....	p 3
En Bref	p 4-5
Tout un monde sous nos pieds.....	p 5-6
Dates à venir.....	p 6

C'était sans compter sur l'ingéniosité du mouvement porté par BNM, les soulèvements de la terre, et les quelques 150 organisations ayant appelé à manifester. Dès le 25 octobre, un camp commençait à se monter sur un terrain privé proche de Sainte Soline. Malgré les contrôles, les lacrymos, les intimidations, 7 à 10 000 personnes ont réussi à se rassembler puis défilé vers la bassine en construction.

Un trimestre riche en événements

Commençons par la manifestation des 29 et 30 octobre contre le projet des 16 bassines de la Sèvre niortaise et du marais Poitevin :
Le moins que l'on puisse dire est qu'on a mis le paquet pour empêcher l'événement :
Promotion du projet des Méga bassines auprès des élus du Mellois le 21 septembre, intimidation des mairies pour éviter qu'elles ne prêtent leurs salles ou leurs espaces publics, interdiction de la manif promulguée le 24 octobre, interdiction de circuler concernant 9 communes, emploi massif de forces de l'ordre (1700 gendarmes, 6 hélicos, du jamais vu dans nos campagnes tranquilles).

Le cratère de la bassine en construction ayant été vidé peu avant de ses engins, il eut été moins coûteux de laisser évoluer la manifestation dans un trou vide! Mais non! c'est la démonstration de force qui a été choisie, mais qui n'a pu empêcher qu'une partie du cortège pénètre dans le chantier sous les grenades et les LBD. Le ridicule ne tuant pas, les forces de l'ordre ont saisi 4 manifestants qui n'avaient strictement rien fait de répréhensible, sinon manifester et ils ont payé pour l'humiliation infligée : 2 à 3 mois de prison avec sursis! Vous vous souvenez lors d'une conférence de presse sur l'irrigation, quand un tracteur flambant neuf avait foncé dans la foule (l'obligeant à sauter dans le fossé) et embouti 2 voitures de la presse? A quoi a été condamné le conducteur ? A rien. Réaction de la Préfecture : "il faut comprendre l'exaspération des irrigants!"
Et ce n'est pas fini, la répression s'annonce féroce! 3 procès de manifestants se sont déjà tenus aux tribunaux de La Rochelle et de Niort. Et on s'attend à d'autres représailles...



Si la démonstration de force devait servir à tuer dans l'œuf l'expression de la colère citoyenne, c'est raté! L'événement a été le sujet le plus suivi dans la presse après la guerre en Ukraine! Et depuis 3 mois, il ne s'est pas passé un jour sans un article dans la presse nationale, locale et même internationale sur les Méga bassines ou la gestion de l'eau !

Malgré tout, l'État tient bon :

- Quelques jours à peine après la manifestation, le protocole du Clain était signé pour 30 nouvelles bassines.
- Mi décembre, le remplissage de la nouvelle bassine de Mauzé commençait malgré un état du Mignon plus que critique et des arrêtés de restriction d'usage de l'eau encore en vigueur [1].
- La chasse aux sorcières s'intensifie : on parle de dissoudre le collectifs des Soulèvements de la Terre, on a appris récemment que le véhicule de Julien Leguet était équipé d'un GPS espion ! [2] et des associations subissent des pressions importantes



Pourtant les revers s'accumulent pour les porteurs des projets de bassines !

- De nombreuses voix scientifiques s'emparent du sujet et parlent de "mal adaptation" (voir à ce sujet, p 3-4 le compte rendu de la conférence de Florence Habets à Melle le 8 décembre).
- Le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) lui même a appelé à économiser la ressource [3]
- Il a aussi tempéré les résultats de l'étude qui sert de justificatif au projet de bassines : en effet, les auteurs de l'étude n'ont pas pris en compte le changement climatique (!) et les effets bénéfiques pour le milieu n'existeront que si on respecte des seuils d'hiver adaptés à la ressource.

Ce qui n'est clairement pas le cas avec la bassine de Mauzé !... Voir également l'encadré

- Un décret a été publié suite à une décision du Conseil d'Etat pour mieux encadrer la protection des zones Natura 2000 vis à vis des pesticides [4]. (Le protocole va-t-il bientôt être plus permissif que la loi?...) voir page 5
- On commence à avoir des résultats de l'étude HMUC (Hydrologie, Milieux, Usages Climat) qui conclut qu'on ne pourra pas remplir les 30 bassines prévues dans la Vienne [6]

Alors, va-t-on voir une remise à plat des projets avec l'implication des citoyens ? Ou faudra-t-il se battre contre 25 bassines au lieu de 30 ? Les paris sont ouverts !

Joëlle Lallemand

L'argument principal utilisé par les promoteurs des bassines pour justifier leur construction, reposait sur une expertise du BRGM qui anticipait des effets bénéfiques sur le milieu naturel : amélioration du niveau des nappes au printemps et en été de 6% et même, augmentation du débit d'étiage du Mignon de 40%! Cette expertise était pourtant basée sur des données anciennes qui ne sont plus d'actualité.

Une contre expertise menée par Anne Morwenn Pastier a été exposée récemment qui remet en cause les conclusions de l'étude du BRGM :

Parmi les critiques, le fait que le modèle utilisé est prévu pour des grands bassins versants et n'est pas adapté à des échelles plus petites. De plus, les marges d'erreurs annoncées sont très largement sous estimées ce qui fausse les conclusions. Quant à l'augmentation du débit du Mignon à l'étiage, d'après la chercheuse, "cela signifie qu'on passe de 0,3 m³/seconde à 0,45 m³/seconde. Or, la rivière est considérée à sec en dessous de 0,50 m³/seconde. On aura toujours un lit boueux pour le Mignon, même si la boue sera peut-être plus liquide. »

Bref! Le modèle a du plomb dans l'aile! Et quant aux effets négatifs lors des remplissages des bassines en hiver, nous avons pu les constater de nos yeux avec les assècs du Crépé ou de la Fontaine de Lusseray !

En savoir plus : <https://reporterre.net/La-pertinence-des-megabassines-est-severement-contestee-par-des-scientifiques>

[1] <https://www.lanouvellerepublique.fr/deux-sevres/commune/mauze-sur-le-mignon/bassines-des-deux-sevres-un-seuil-de-remplissage-trop-bas-a-mauze>

[2] https://www.liberation.fr/societe/police-justice/surveillance-des-militants-anti-bassines-un-traceur-gps-retrouve-sous-le-vehicule-de-julien-le-guet-20230127_Y47SQMI7YFA27P4U3T365HGEQM

[3] <https://reporterre.net/Nappes-souterraines-il-faut-limiter-les-prelevements-selon-le-BRGM>

[4] <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046658284>

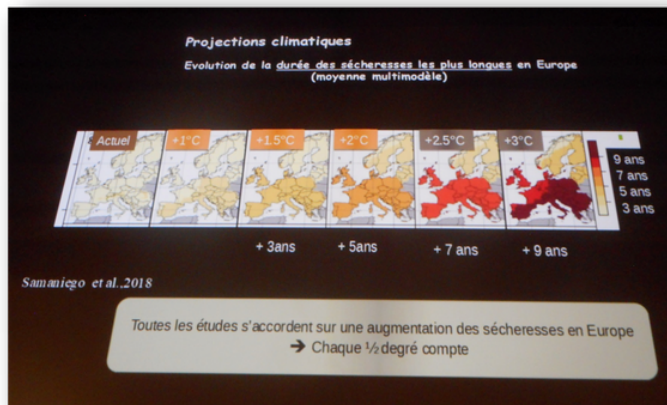
[5] <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/amendements/0526/AN/911.pdf>

[6] <https://www.lanouvellerepublique.fr/poitiers/vienne-pas-assez-d-eau-pour-les-trente-bassines-prevues>

Conférence de Florence Habets à Melle

Salle comble à Melle, ce jeudi 8 décembre, à 18h où le cinéma du Meliès accueillait Florence Habets, hydrogéologue, directrice de recherche au CNRS et professeure attachée à l'ENS, pour une conférence intitulée « Sécheresse, pluie diluvienne, comment évoluent la ressource en eau et ses usages ? » Dans une ambiance de cours magistral, et diaporama à l'appui, Florence Habets nous présente l'évolution des stocks d'eau et des usages de l'eau à travers le monde, le cycle de l'eau, l'évolution des pratiques, la modification des rivières et des territoires, et leurs impacts, tant sur la quantité et la qualité de l'eau que sur la perte massive de biodiversité depuis 1970, particulièrement dans les eaux douces. Fattuale, elle poursuit avec l'impact global du réchauffement climatique sur la ressource en eau comme sur la quantité de vapeur d'eau dans l'atmosphère, le déficit d'humidité qui va en découler, et ses conséquences : précipitations intenses, sécheresses.

Les images défilent et la géographie se précise : les zones qui vont avoir plus d'eau, beaucoup plus d'eau, en fonction d'une augmentation de 1,5°, de 2° ou encore de 4° des températures moyennes globales, et les zones qui vont souffrir de la sécheresse. Aucune région n'est épargnée, entre le plus d'eau ou le plus de sécheresse. Sans doute, derrière les couleurs sur la carte, chacun cherche des yeux sont chez lui et les régions du monde qui lui sont chères...



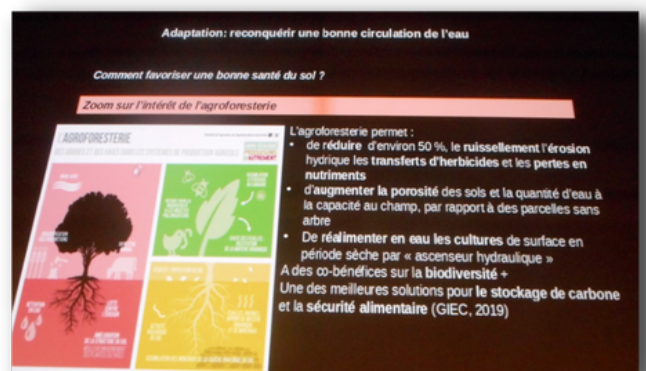
La France, elle, est prise entre « deux eaux », avec un climat majoritairement plus sec sur sa large partie sud et la Bretagne, l'est devient un peu plus pluvieux, mais au final, du fait de la perte d'humidité dans l'air, c'est l'intensification des sécheresses qui s'affirme, sur tout le territoire : plus longues, plus marquées, voire intenses dans les zones à forts prélèvements, chaque demi-degré d'élévation de la température allonge la durée des sécheresses de 2 ans !

Oui, il n'est plus question de mois ... les durées se comptent maintenant en années : 9 ans de sécheresse pour une augmentation de 3° de la température globale, 3 ans, pour juste 1,5° de hausse ! Personne n'en rêve ; l'été a été rude et nous venons de passer le premier 1° ; chacun comprend. La salle est silencieuse... Des solutions, Madame Habets, vous avez des solutions ?

Les barrages, les retenues ? Ils soutiennent les usages de l'eau pendant les sécheresses. Mais aussi, ils réduisent les débits, jusqu'à 50% les années sèches, en plus qu'ils retardent les changements de pratiques ou de cultures, et oublient d'anticiper la recharge effective de la nappe en hiver (pour les retenues de substitution) Car oui, plus on a d'eau et plus on en consomme ! C'est l'effet pervers des réserves, comme des transferts interbassins : ils perpétuent des pratiques mal adaptatives, augmentent notre dépendance et notre vulnérabilité.

Et c'est sans compter le réchauffement de l'eau liée à ces stockages et ses conséquences sur le milieu et sur la qualité de l'eau (développement de cyanobactéries, hausse de l'évaporation, réduction de l'oxygène dans l'eau, émission de CO2... et donc poursuite du réchauffement).

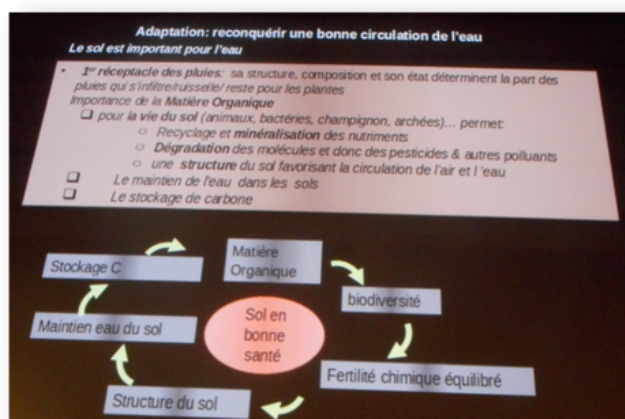
La solution durable ? Reconquérir la ressource en eau, en prenant soin de nos zones de rétentions naturelles, en réduisant nos usages, en ralentissant les écoulements. Et pour ce faire, il est essentiel de restaurer la qualité des sols (structure, matière organique, biodiversité, ...), de réduire leur artificialisation, leur imperméabilisation, leur érosion. Les arbres ont un rôle majeur à jouer et l'agroforesterie a démontré son impact positif, en réduisant de 50% le ruissellement et la perte des nutriments, en permettant une meilleure infiltration de l'eau dans le sol en plus que les arbres fournissent de l'eau aux cultures de surface en période sèche (effet ascenseur) et qu'ils sont les meilleurs atouts pour le stockage du carbone.



Au final, c'est l'alliance des actions envers le climat, la préservation de la biodiversité, la réduction des pollutions, la préservation des sols qui peut nous permettre d'interrompre ce cycle infernal et de retrouver un point d'équilibre encore à peu près satisfaisant.

Madame Habets a fini sa présentation. Aucune agitation dans la salle ; aucun départ. Dans un calme étonnant, peut-être entre choc, abattement et acceptation, chacun semble attendre la suite...

Les questions dans la salle restent factuelles : des précisions sur le bien-fondé de nos petites réserves d'eau de pluie, sur le lien entre drainage et irrigation, sur l'intérêt de l'agroforesterie : un intervenant précise que les rendements individuels sont effectivement moindres, mais le rendement global, lui, est supérieur.



Et ce chiffre qui revient : nous devons baisser de 30% notre consommation d'eau, dès maintenant ! Nul besoin d'évoquer spécifiquement les bassines. Il n'en sera quasiment pas question. Les éléments de réponses ont été largement exposés. La conclusion : l'eau est menacée, nous sommes menacés. Les solutions : retrouver ce cercle vertueux et naturel qui unit l'eau, l'homme et la biodiversité... ce sera violent, de toute façon, et encore plus si l'on retarde nos changements d'usages et de pratiques... mais peut-être, en premier lieu, commencer par « éviter de détruire » ce qu'il nous reste de « zones humides... comme de haies » .

Fabricia Defois

En bref

Pollution de l'Escaut. Tereos condamné :

Il y a près de 3 ans, la digue de terre retenant les eaux de lavage de betteraves à sucre du sucrier Tereos s'est rompue, déversant des milliers de m3 d'eau noirâtre dans l'Escaut. Cette pollution, la plus grave depuis plus d'un siècle, a fait disparaître 50% des espèces et 90% des effectifs de poissons et animaux aquatiques, et il va falloir des années pour retrouver un état normal du milieu. L'entreprise a enfin été condamnée à 500 000 € d'amende et 9 millions d'€ de dommages et intérêts. Pas de panique, ça ne va pas ruiner Tereos (propriétaire de la marque Béghin-Say) dont le chiffre d'affaire s'élève à 5 milliards d'€, une somme difficile à imaginer... Mais ça va peut-être faire réfléchir les apprentis pollueurs, à moins qu'ils ne décident de délocaliser là où la législation sera plus laxiste. Difficile tout de même de délocaliser la culture de betterave !

Petit rappel : en France, la consommation de sucre par habitant est passée de 2kg avant guerre à 35kg actuellement (moyenne mondiale 20kg)



Polluants éternels

Les PFAS, substances per- et poly- alkyl fluorées sont utilisées depuis 1950. Depuis, les 12000 substances de cette famille utilisées par l'industrie chimique ont largement eu le temps de contaminer notre environnement, en particulier l'environnement aquatique : un quart des eaux brutes testées contient au moins un PFAS sur les 10 recherchés. Ah ? et sur les 11990 autres ? On ne sait pas mais la contamination est sans doute généralisée : des chercheurs de Stockholm affirment que les teneurs en PFAS surpassent les seuils réglementaires partout dans le monde.

Alors, que fait-on ? Interdire ces substances ? Vous n'y pensez pas ! On va d'abord améliorer les méthodes d'analyse, mesurer la contamination, analyser les rejets des industries... Quelques années d'étude pendant lesquelles les industriels pourront polluer tranquillement !

Et où trouve-t-on ces sympathiques molécules ? Pratiquement partout : dans les emballages alimentaires, dans la nourriture des fastfoods, dans la peinture....

Zones Natura 2000

Suite à une décision du Conseil d'État un décret a été publié, prévoyant que les préfets encadrent l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, dans les sites terrestres Natura 2000, lorsque cet encadrement n'a pas été prévu par les chartes et contrats. L'intention est de protéger ces habitats et les espèces qui y vivent des effets délétères des pesticides. Un grand progrès a priori... Mais il faut reconnaître que jusque là, on n'a pas été impressionné par la motivation des préfets à protéger les milieux. Là encore, il va falloir compter sur la pression des citoyens !



La fin des néonicotinoïdes

En France, depuis 2018, l'utilisation des produits à base de néonicotinoïdes est interdite en agriculture. Des dérogations étaient possibles jusqu'en 2020. Dans le sillage de la France, la Commission Européenne interdit les néonicotinoïdes clothianidine, imidaclopride et thiaméthoxame. En 2021 un décret permet en France une prolongation de dérogation à l'usage des néonicotinoïdes pour les cultures de betteraves.

Mais le 19 janvier de cette année, la cour européenne de justice a jugé que « les États membres ne peuvent pas déroger aux interdictions expresses de mise sur le marché et d'utilisation de semences traitées à l'aide de produits phytopharmaceutiques contenant des néonicotinoïdes ». quatre jours après, le gouvernement annonce qu'il n'accordera pas une nouvelle dérogation aux semences de betteraves enrobées de néonicotinoïdes pour l'année 2023.

Que de péripéties pour des molécules dont on connaît depuis longtemps la toxicité pour les abeilles et de nombreux autres organismes, et dont la rémanence dans les sols est très longue.

Mais relativisons : combien de temps a-t-il fallu pour interdire le DDT ou le chlordécone ? combien de temps faudra-t-il pour le glyphosate ?

Biodiversité des sols : tout un monde sous nos pieds

Nous avons tendance à les oublier, mais la biodiversité est aussi sous nos pieds !

Et elle joue un rôle important dans le cycle de l'eau, tous ces organismes aident l'eau à s'infiltrer dans le sol.

France Nature Environnement nous présente ce monde microscopique :

Les bactéries et champignons : les ingénieurs chimistes du sol

Champignons et bactéries forment, avec les algues microscopiques, ce qu'on appelle la microflore du sol. Ils représentent une multitude d'espèces qui s'attaquent aux protéines, aux sucres et autres graisses qui se trouvent dans les feuilles, les crottes et les cadavres tombés au sol. Ces micro-organismes sont de véritables usines chimiques qui assurent le recyclage de la matière organique des sols. Le produit final de ce travail : l'humus, essentiel à la fertilité du sol.

Les tardigrades : des champions de la résistance

Ces « oursins d'eau » sont des invertébrés griffus et translucides d'1 mm en moyenne, proches des arthropodes. Ils sont connus pour leur capacité à survivre à des conditions extrêmes de température (-270 °C à +150°C) et de pression (du vide spatial aux grandes pressions des abysses océaniques) et de résister à des expositions diverses (produits chimiques, radiations, etc.).

Cela tient à leur fabuleuse capacité de remplacer la quasi-totalité de l'eau de leur corps par un sucre antigel qu'ils synthétisent et de s'entourer d'une boule de cire microscopique. Ils vivent dans l'eau interstitielle du sol et présente à la surface des mousses et lichens.

Les vers de terre : d'indispensables architectes

Le Merle noir, le Hérisson ou la Taupe d'Europe s'en régalent. Mais les vers de terre, plus qu'un met de choix pour de nombreux oiseaux et mammifères, sont des organismes fondamentaux pour le fonctionnement des sols, de même que les enchytréides, dits « vers blancs ». Selon les espèces, ils préfèrent vivre à la surface du sol, creuser des galeries ou rester tranquillement en profondeur. Avec ses 10 à 30 cm long, le Lombric commun par exemple est capable de creuser des galeries jusqu'à 3 mètres de profondeur. Mais tous contribuent à la fragmentation de la matière organique ainsi qu'au brassage et à l'aération du sol, par leur déplacement et leur digestion. Ce n'est pas pour rien qu'Aristote les appelait les « intestins de la terre »

Les cloportes : des rois du compost qui imitent le kangourou

Ces crustacés, cousins des écrevisses, sont de véritables cuirassés terrestres : leur corps d'une longueur d'1 cm environ, est entièrement protégé par un exosquelette formé de plaques mobiles. Lorsqu'il se met en boule, ces plaques offrent une excellente protection. Un peu comme le kangourou, la femelle possède entre ses pattes, une poche incubatrice appelée marsupium, dans laquelle les jeunes cloportes se développent. En consommant essentiellement des débris et détritus végétaux, cette « crevette marsupiale » participe à la décomposition des matières organiques, ce qui fait du cloporte l'un des rois des composts.

Retrouvez plus d'information et d'autres présentations d'organismes du sol sur le site internet de FNE.

<https://fne.asso.fr/dossiers/biodiversite-des-sols-tout-un-monde-sous-nos-pieds>

Dates à venir

A vos agendas ! Voici les prochains événements naturalistes et écologistes du secteur :

- Journées Mondiales des Zones Humides
 - Du 02 Février au 28 Février - Nouvelle Aquitaine
 - Infos : www.jagispourlanature.org
- Journée de l'Eau
 - 05 Mars 2023 - Availles-sur-Chizé
- Journée Mondiale de l'Eau
 - 22 Mars 2023 - Partout en France
- Pas une bassine de plus !
 - 25-26 Mars 2023 - Poitou

Adhérer c'est nous aider !

ADHÉSION 2022

Nom Prénom :

Courriel :

Téléphone :

Verse une cotisation de : 10 € autre :€

Nombre de personnes concernées :

Souhaite un reçu fiscal



www.apieee.org

<https://www.facebook.com/Chize79>

05.49.08.87.62

contact@apieee.org



Commune
de Chizé



